

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 22 SEPTEMBRE 1894

SOMMAIRE

TEXT.—Sir, par Benjamin Sulte.—Chronique, par Her-
mance.—Carnet du *Monde Illustré*.—Notre-Dame de
Bonstours en France (avec gravures), par un petit
Laboureur.—M. Carlo Catelli, par M.—Aborigènes
australien, par Charles Marsillon.—Notes et impres-
sion.—Primes du mois d'août.—Poésie : Patella, par
René Ponsard.—Les héros de Crimée, par Charles
P.—Nouvelle acadienne : Lions et lionnes, par Jules
Lanos.—Les insectes comestibles (avec gravures) par
A. Larbalétrier.—Notes et faits : Beautés physiques
du Canada ; La femme à choisir ; Variétés morales ;
Histoire de la science ; L'amour clairement expliqué.
Nouvelles à la main.—Choses et autres.—Le jeu de
Dames et d'Échecs.—Feuilleton : Le secret d'une
tombe, par Emile Richebourg.

GRAVURES.—Montréal : Principaux événements de la der-
nière semaine (13 croquis).—Portrait du chevalier C.
Catelli.—Vue de la basilique de Lourdes.—En Co-
rée : Portraits des ministres des Affaires étrangères,
des Finances et des Travaux publics ; Le cortège
royal ; Les refuges du roi ; Une des portes de Séoul ;
Village ; Porte du palais du roi.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs
mêmes l'escompte ou la commission que d'autres
journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite,
parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les
primes mensuelles que notre journal peut, de cette
sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre
de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un
des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15,
\$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du
MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour éga-
liser les chances tous sont mis sur le même pied de
rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois,
par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours
qui suivront chaque tirage.

AVIS

Le capitaine Johnson est autorisé à prendre et
collecter des abonnements pour LE MONDE IL-
LUSTRE.

SIR



OUS les jours nous entendons
parler de sir Caron ou de
sir Tupper ; il y a même
des gens qui, s'adressant à
ces ministres, disent Votre
Majesté... afin d'éviter
toute erreur.

Il est bon de savoir que
les chevaliers sont qualifiés
de *Sir*, terme qui s'attache
au nom de baptême, c'est
pourquoi il faut dire *Sir*

Adolphe et non pas *sir Caron*.

La signature d'un chevalier ne porte aucun
titre ; c'est *Adolphe P. Caron*. Même chose pour
les baronnets, avec cette différence que ce dernier
titre se transmet aux enfants. Un homme devenu
lord signe son nom sans titre ni nom de baptême :
Roseberry.

Donc, si vous parlez à un chevalier ou à un ba-
ronnet, vous devez l'appeler *sir Charles*, *sir Adol-
phe*, selon le cas, mais pas *sir Langevin*.

Le mot *Sir* étant de la même origine que *Mon-
sieur*, lequel vient de *Monseigneur*, lequel est une
corruption du latin *seniorale* qui veut dire sei-
gneur ou homme considérable—et n'étant plus
employé que par les Anglais—il faut l'écrire en
anglais : *Sir* et non pas *Sire* qui, en français,
comporte à présent l'idée de la royauté.

Nous avons eu en Canada au moins dix baron-
nets :

Sir James Stuart 1840
Sir L. H. Lafontaine 1854.
Sir John Beverley Robinson 1851.
Sir William F. Williams 1856
Sir Allan McNab 1858.
Sir Samuel Canard 1859.
Sir George Et. Cartier 1868.
Sir John Rose 1875.
Sir George Stephen 1886.
Sir Charles Tupper 1888.
Les baronnets actuellement vivants sont :
Sir James L. Robinson II.
Sir Charles Stuart II
Sir Charles Tupper I.
Sir Bache Cunard II.
Sir George Stephen I.

Sir Bach ne porte pas son titre et sir George
est devenu lord Mount Stephen—par conséquent
il doit signer *Mount Stephen*, sans plus de façon.

L'épouse d'un chevalier ou d'un baronnet est
une *lady*, terme qui signifie *madame*. Il faut dire :
Lady Caron, *Lady Tupper*, sans y mettre aucun
nom de baptême. Si vous parlez à la troisième
personne, dites : "J'ai vu *lady Caron* ;" si vous
vous adressez à la personne même, dites "ma-
dame" le plus souvent et, parfois, des phrases
comme celle-ci : "Je ne sais pas si vous préférerez
cette musique, *lady Caron*."

Milady est une expression que certains domes-
tiques et surtout le bas peuple appliquent aux
femmes titrées et même à celles de la bourgeoisie.
Les personnes de la haute société disent : "Lady
une telle, your *Ladyship* et *Madam*," mais jamais
Milady.

Vous devinez, sans doute, que je sors d'une con-
versation qui a roulé sur ce propos. Nous avons
touché aussi aux sujets qui suivent.

Dominus, *Domnus*, en latin signifient le maître
de certaines choses ou de certaines personnes.
Dominari, *imperium tenere*, dominer, commander.
Ce mot a pris la forme abrégée de *Dom*. et *Don*.
devant les noms propres espagnols ; en France il
apparaît devant les noms de religieux, comme Bé-
nédictins, Feuillants, etc. *Dom Louis*, *Dom Phi-
lippe*.

Senior veut dire ancien et aussi maître, équiva-
lent de *Dominus*, ou à peu près. *Seniores*, les
gentilshommes ou seigneurs du temps des Ro-
mains. Dans la basse latinité, à l'époque où les
Celtes, les Romains et les Francs se fusionnaient
pour former le peuple français, on disait *seniora-
ticum*, *senioratus*, *seniorale* pour désigner les pro-
priétés rares placées sous le régime que nous ap-
pelons seigneurial. De là est venu "seigneur,"
et lorsque nous traduisons ce mot seigneur en la-
tin nous disons *Dominus*, car c'est également l'ex-
pression de "maître," comme on le voit ci dessus.

Seigneur fournit Monseigneur, qui n'a pas be-
soin d'être expliqué. Ce dernier titre a été affecté
à Dieu même, aux saints, aux rois, aux princes,
aux dignitaires les plus élevés dans l'ordre reli-
gieux ou civil. Par contraction, il est devenu
Monsieur, qui a d'abord servi à désigner l'héritier
présomptif de la couronne, puis le frère aîné du
roi, est descendu, d'échelon en échelon, au simple
bourgeois, puis à tout le monde par acte de poli-
tesse.

Mons, ainsi orthographié avec un point d'arrêt
qui note l'abréviation du mot *Monsieur*, est une
formule libre et cavalière, quelquefois méprisante,
qui n'a jamais été bien vae. Les Français du XVe
au XVIIIe siècles prononçaient *Monse* : "Monse
Bertrand, je t'y pince !" voulant dire : "Monsieur
Bertrand..." avec le ton du mépris.

Sieur, la seconde moitié de *Monsieur*, est une
espèce de titre d'honneur dont l'usage est ordina-
irement renfermé dans les actes publics et les pla-
doyers. On le tradait en latin par *Domnus* et
Dominus, faite de mieux. Il s'applique chez nous
à tous les citoyens.

Messire. Les gradués, tels qu'avocats, etc.,
ayant pris le titre de *maîtres* qui ressemble à *Sei-
gneur*, les nobles et les personnes de qualités se
donnèrent celui de *Messire* qui est formé de "Mon"
et "Seigneur." La basse latinité avait réduit
senior à la forme *ser* dont elle se servait pour qua-
lifier le seigneur. Les Italiens, prenant le mot

men (mon) le posèrent en préfixe à *ser* et obtien-
nent *Messer* pour "Monseigneur," ce qui se prononce
en français *Messire*. Le dictionnaire de Trévoux
observe que si l'on dit "messire" en riant c'est la
même chose ou moins que Monsieur, donc applica-
tion ironique du mot.

Sire, employé absolument, ne se donnait qu'au
roi seul ; il avait la pleine portée de la seigneurie
couvrant tout le royaume. "Le roi notre sire,"
disaient les nobles. Il avait un sens plus restreint
lorsqu'il s'appliquait, par exemple, aux sires de
Pons, de Coucy, de l'Esparre, etc., qui ne portaient
pas de nom de famille mais seulement celui de
leurs terres ou seigneuries, au-dessus desquelles
les baronnies, les comtés, les marquisats et les d-
chés s'élevaient jusqu'au "roi notre sire à tous."

Au moyen-âge, le terme *sire* s'entendait par sei-
gneur, maître, commandant. Les Anglais, qui
occupaient une partie de la France, parlant avant
tout la langue française et portant des titres fran-
çais, ont fini par rentrer en Angleterre, après les
exploits de Jeanne d'Arc, et ont conservé plusieurs
de ces titres, entre autre *sire*, qu'il écrivent *Sir* et
prononcent *Ser*, à la façon des celto-romains d'il y
a dix siècles. En France, il y a eu des *sires* à
l'ancienne mode jusqu'à 1789.

C'est donc en Angleterre que le titre se main-
tient à présent, comme titre noble.

Les Français ont fait descendre *Monsieur* jus-
qu'au peuple. Les Anglais en ont fait autant de
Sir, ce qui n'empêche pas ce qualificatif d'être très
recherché lorsqu'on l'obtient de l'autorité souve-
raine.

Pour désigner les ancêtres, on dit en Anglais :
our Sires—à eux, arrière grands-pères, etc.

Trouvez-vous que mon article est de Sir Con-
tance ?

CHRONIQUE



E porteur du MONDE ILLUS-
TRÉ qui, depuis de longues
années, me laissait le jour-
nal régalièrement chaque
semaine, le même jour, à la
même heure, m'a oubliée
aujourd'hui. Et je regrette
de le dire, au détriment de
son exactitude qu'on avait
faite proverbiale chez moi,
ce n'est pas la première fois
qu'il manque à ce devoir

depuis le printemps dernier.

Cependant je ne puis réclamer : - Je dois mon
abonnement que j'ai l'habitude de régler, chaque
année, avec de mauvaise prose.

Au contact des occupations et des exigences
journalières, la plume se rouille ; et j'allais oublier
l'obligation contractée en un temps bien reculé
déjà, si l'ennui et la crainte de la perte totale de
cette chère lecture hebdomadaire ne venaient me
réveiller.

Vous ne m'en voudrez pas, lecteurs, si je me
sers d'une petite scène intime que j'ai là sous les
yeux pour sujet de cet article forcé par les cir-
constances.

Quitte à vous ennuyer même, à tout prix, je
veux revoir mon journal.

* *

"Une fortune au jeu
"Du goût des parents ; mais ni beau, ni jeune."

Vous l'avez tous vue, cette gravure publiée, il y
a quelques mois par un gracieux journal humoris-
tique, délicat organe du foyer, dont il est vrai-
ment le compagnon joyeux.

Vous l'avez tous saisie cette scène—fin de siècle,
cette lutte avec elle-même, où plus d'une jeune